

# CFA225 - Reporting et contrôle financier des groupes II

## Présentation

### Prérequis

Elèves du Master CCA et cadres des directions comptables et financières des groupes et contrôleurs de gestion.

Posséder soit une certification de Responsable Comptable, soit une MSTCF ou diplôme de niveau Bac+4 de la filière expertise comptable, soit une qualification de cadre avec une expérience professionnelle en comptabilité, finance ou contrôle de gestion.

Adresser une demande d'inscription avec CV (études et expérience professionnelle) détaillé au secrétariat pédagogique Comptabilité Financière et Audit.

### Objectifs pédagogiques

Former aux métiers de la consolidation et du contrôle financier en regroupant dans une perspective de transversalité les compétences en matière de :

- normalisation comptable internationale
- consolidation et reporting
- fiscalité des groupes
- contrôle interne
- système d'information et
- contrôle de gestion.

Ce module vise un approfondissement des connaissances théoriques (savoirs explicites) en développant les conséquences méthodologiques et organisationnelles pratiques (savoirs tacites).

### Compétences

- Participer au processus de reporting et d'élaboration des états financiers au sein d'un groupe coté
- Comprendre les grands principes du contrôle interne et en suivre l'application
- Apprécier les critères de pilotage de la performance

## Programme

### Contenu

#### 4. Processus budgétaire et contrôle financier

Présenter l'interaction entre le plan budgétaire et le contrôle financier, en identifiant les objectifs et les outils (indicateurs opérationnels et financiers des performances).

L'analyse des cycles et des modalités de suivi des processus (contrôle interne - Loi sur la Sécurité Financière et la loi Sarbanes - Oxley) sera notamment abordée.

#### 5. Systèmes d'information

Présenter les systèmes d'information à vocation comptable, financière, gestion, aide à la décision ... ; analyse des architectures de système ERP ou non en lien avec les modalités de mise en oeuvre du contrôle interne

#### 6. Information et communication financière

Définir et illustrer les principes de gouvernance de la communication financière

Présenter l'articulation entre la communication légale et l'expression du management sur les performances (externe / interne)

## Description des modalités de validation

Les UE CFA 224 et CFA 225 sont des UE liées. Elles sont évaluées dans le cadre d'un contrôle continu par la réalisation d'un dossier écrit qui fait l'objet d'une soutenance orale lors d'un examen final ; ce dossier est élaboré, notamment, à partir d'études de situations de gestion réelles de groupes industriels et/ou de services.

Mis à jour le 23-03-2018



**Code : CFA225**

Unité d'enseignement de type cours

4 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **40 heures**

**Responsabilité nationale :**

EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / 1

**Contact national :**

EPN10 - Comptabilité financière et audit - Comptabilité et contrôle de gestion

292 rue saint Martin

75003 Paris

01 40 27 21 73

Chantal Charlier

[secretariat.cca@lecnam.net](mailto:secretariat.cca@lecnam.net)